



## **Le Syndicat des professeures et professeurs du cégep de Sainte-Foy, de 1967 à 1997**

### **DEUXIÈME PARTIE**

#### ***Relations de travail difficiles, conditions de travail et autonomie professionnelle***

Le Frère Gélinas décède accidentellement au cours de l'année 1972. Souffle alors un vent de changement en ce qui concerne les rapports syndicat/direction, un vent plus froid. Le personnel enseignant accentue ses revendications et des négociations provinciales se profilent. Au début des années 1970, le SPCSF s'affilie à la CEQ (Centrale des enseignants du Québec, qui deviendra éventuellement la FEC, soit la Fédération des enseignants de CEGEP). On milite pour de meilleurs salaires, leur indexation et une meilleure définition des tâches.

L'année 1972 est marquée par des blocus administratifs et par des grèves, dont une du 11 au 21 avril, qui mèneront à l'obtention d'une compensation financière visant à amoindrir les inconvénients liés au remaniement du calendrier scolaire, bien que les négociations prennent fin par décrets gouvernementaux.

Globalement, la dynamique propre au début des années 1970 semble favorable aux revendications syndicales. Au sein du Collège, cependant, on constate que la précarité des relations de travail « a pour effet de miner la collaboration entre les différentes instances du Collège » (p.55). Les départements luttent pour conserver leur autonomie, dans un système administratif et bureaucratique qui se développe. D'après Berthold et Ouellet, les rapports houleux entre le Syndicat et la direction constituent une problématique quotidienne au cégep de Sainte-Foy vers la fin des années 1970, qui se solde, en 1978, par le non-renouvellement du contrat de travail du directeur général en place.

#### ***L'évaluation des professeurs et la perception sociale de leur rôle***

Cette situation appelle à la désignation d'un nouveau directeur général. Jean-Noël Tremblay, ancien enseignant, détenteur d'une formation en anthropologie et en sociologie, a aussi de particulier d'avoir occupé, au milieu des années 1970, la fonction de président du SPCSF. Il sera en poste jusqu'en 1987. Par cette nomination, il semble que le conseil d'administration ait cherché à améliorer les relations de travail au sein de l'institution. Malgré tout, les litiges

demeurent, notamment en ce qui concerne « l'évaluation institutionnelle », soit « le processus par lequel la haute administration de l'établissement s'octroie le droit de noter le travail des employés » (p.63).

Quoi qu'il en soit, il semble que le début des années 1980 témoigne d'une accalmie en matière de relations de travail et d'une stabilisation des communications entre la direction et les enseignants. Ceux-ci acceptent tous, pour la première fois en 1986, de soumettre leurs plans de cours au directeur des services pédagogiques, afin qu'ils soient approuvés. Néanmoins, l'époque n'est pas facile pour les travailleurs ; c'est à cette période que l'État « resserre l'étau » et tend fortement à diminuer l'autonomie des cégeps, altérant ainsi la dynamique qui prévalait jusqu'alors entre l'État et ses employés. La perception sociale à l'égard des syndicats change et Berthold et Ouellet soulignent que « [l'opinion publique] perçoit de plus en plus l'action syndicale comme une stratégie fondée sur la défense des acquis » (p.84). Le métier d'éducateur se trouve, en outre, progressivement dévalorisé et les enseignants sont plus souvent dépeints de manière péjorative.